

PROGRAMME  
ONU-REDD



# Rapport d'étape semi-annuel 2012 sur les activités menées au titre du Fonds du Programme ONU- REDD

---

PROGRAMME ONU-REDD –  
NEUVIÈME RÉUNION DU CONSEIL  
D'ORIENTATION

---

26-27 octobre 2012

Brazzaville, République du Congo

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les participants sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.unredd.net](http://www.unredd.net) ou [www.un-redd.org](http://www.un-redd.org).

## Fonds du Programme ONU-REDD

### ORGANISMES DES NATIONS UNIES PARTICIPANTS



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Empowered lives.  
Resilient nations.



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

### DONATEURS CONTRIBUTEURS



Danemark



Japon



Norvège



Espagne

## Abréviations et acronymes

AAN	Appui aux activités nationales REDD+
FAI	Fonctions d'appui international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FASM	Fonds d'affectation spéciale multipartenaire
FCPF	Fonds de Partenariat pour le carbone forestier
MRV	Mesure, notification et vérification
NU	Nations Unies
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
PCSE	Principes et critères sociaux et environnementaux
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RDC	République démocratique du Congo
REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
R-PP	Proposition de préparation à la REDD

## Définitions

### **Allocation de fonds**

Montant approuvé par le Comité de direction concerné en faveur d'un projet/programme.

### **Contribution engagée par les donateurs**

Une contribution engagée conformément à un Arrangement administratif standard dûment signé avec le Fonds d'affectation spéciale multipartenaire du PNUD (Bureau du FASM), en sa qualité d'Agent administratif du Fonds.

### **Contribution déposée par les donateurs**

Un dépôt de fonds en espèces perçu par le Bureau du FASM en faveur du Fonds.

### **Contribution annoncée**

Un montant versé à titre de contribution volontaire par un Donateur à un Fonds, que n'a pas encore confirmé un Arrangement administratif standard dûment signé avec le Fonds d'affectation spéciale multipartenaire du PNUD (Bureau du FASM), en sa qualité d'Agent administratif du Fonds.

### **Organismes participants des Nations Unies**

Les organismes des Nations Unies signataires d'un Protocole d'accord entre eux et le Bureau du FASM.

### **Document de projet / programme**

Un plan de travail annuel ou un document de programme/projet etc., approuvé par le Conseil d'orientation aux fins d'allocation de fonds.

### **Engagement des projets**

Le montant pour lequel ont été signés des contrats juridiquement contraignants, dont des engagements pluriannuels susceptibles d'être décaissés dans les années à venir.

### **Décaissement**

Le montant versé à un prestataire ou à une entité quelconque en contrepartie de biens reçus, de travail réalisé et/ou de services rendus (les engagements non réglés n'étant pas compris) par les organismes participants des Nations Unies.

### **Dépenses**

Décaissement et engagements non réglés des organismes participants de l'ONU, afférents aux paiements dus pour l'année considérée.

### **Organisme chef de file**

Agence sous la bannière de laquelle est placée l'unité de gestion du Programme, chargée de coordonner la présentation des rapports, et rendant compte au Groupe d'administration pour l'exécution du Programme national dans le pays.

### **Transfert**

Fonds transférés par le Bureau du FASM à un (des) organisme(s) de l'ONU participant(s) sur la base d'une allocation approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

## Sommaire

1	Introduction .....	6
1.1	Stratégie du Programme et pays partenaires .....	6
1.2	Structure du Programme .....	7
1.	Bilan global des financements .....	10
2.1	Contributions.....	10
2.2	Programmes approuvés.....	10
3	Bilan de la mise en œuvre.....	11
4.	Bilan financier actualisé du Fonds.....	23
4.1	Contribution des donateurs.....	24

## Annexes

Programme national de la Bolivie	Annexe 1
Programme national du Cambodge	Annexe 2
Programme national de la République démocratique du Congo	Annexe 3
Programme national de l'Équateur	Annexe 4
Programme national de l'Indonésie	Annexe 5
Programme national du Panama	Annexe 6
Programme national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée	Annexe 7
Programme national du Paraguay	Annexe 8
Programme national des Philippines	Annexe 9
Programme national des Îles Salomon	Annexe 10
Programme national de la Tanzanie	Annexe 11
Programme national du Viet Nam	Annexe 12
Programme national de la Zambie	Annexe 13
Programme d'appui aux plans d'action REDD+ nationaux : cadre du Programme global 2011-2015	Annexe 14

## 1 Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a été lancé en septembre 2008, en vue d'aider les pays en développement à renforcer leur capacité de réduction des émissions et à participer au futur mécanisme de la REDD+. Cette dernière désigne la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.<sup>1</sup>

La Norvège, qui est le donateur fondateur du Programme, a versé de fonds de démarrage considérables. Ont suivi le Danemark, occupant la deuxième place des donateurs en 2009, puis l'Espagne revendiquant la troisième place en 2010. En 2011, le Japon est devenu le quatrième donateur du Programme. La Commission européenne a annoncé vouloir apporter des ressources supplémentaires en 2011 ; toutefois, le contrat n'a pas encore été finalisé.

Le Programme ONU-REDD aide les gouvernements à élaborer des stratégies REDD+ sur le plan national, à mettre en place des systèmes de suivi, à encourager la participation de parties prenantes et à évaluer les avantages multiples que présente le Programme. S'appuyant sur les [enseignements tirés](#) et sur les retours d'informations des pays et des partenaires, le Programme a élargi sa base financière ainsi que le nombre des pays participants. Le Programme est à l'écoute des besoins des pays concernés, et est prêt à soutenir – dans le secteur forestier et d'autres secteurs - la transformation qui changera la physionomie des terres dans les économies des pays en développement et dont ils ont besoin pour être prêts à préparer la REDD+.

Le rapport d'étape de 2012 met en évidence les résultats de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012. Préparé par le Secrétariat interinstitutionnel du Programme ONU-REDD, il a été compilé d'après les informations extraites de tous les rapports descriptifs des programmes fournis par les organismes participants des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Il ne s'agit ni d'une évaluation du Fonds du Programme ONU-REDD ni d'une estimation de la performance des organismes participants des Nations Unies, ces tâches faisant partie d'une évaluation indépendante du Fonds du Programme ONU-REDD. Les chiffres officiels des frais financiers ainsi que des précisions sur les intérêts perçus en 2012 seront publiés d'ici au 31 mai 2013, une fois que sera disponible la version finale du rapport de synthèse annuel, conformément au Protocole d'accord dûment signé par les organismes participants des Nations Unies et le Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (FASM), en sa qualité d'Agent administratif.

### 1.1 Stratégie du Programme et pays partenaires

En 2012 le Programme ONU-REDD s'est inspiré de la Stratégie du Programme ONU-REDD 2011-2015 qui avait été entérinée par le Conseil d'orientation en novembre 2010, ainsi que du Document-cadre du Programme ONU-REDD<sup>2</sup>. À la base de sa politique de soutien aux processus de préparation à la REDD+, le Programme ONU-REDD s'articule autour de deux principales modalités : (1) l'appui direct à l'élaboration et à la mise en œuvre des

---

<sup>1</sup> Décisions de la CCNUCC 1/CP.13; 2/CP.13 et 4/CP.15.

<sup>2</sup> Document-cadre du Programme ONU-REDD (20 juin 2008).

Programmes nationaux et (2) l'appui complémentaire à l'action nationale en faveur de la REDD+ au niveau international (global et régional).

Le 30 juin 2012, le Programme ONU-REDD comptait 44 pays partenaires (voir le Tableau 1), le Conseil d'orientation ayant approuvé les demandes de financement de seize d'entre eux, à l'appui de leurs Programmes nationaux, à savoir la Bolivie, le Cambodge, la République démocratique du Congo (RDC), l'Équateur, l'Indonésie, le Nigéria, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), le Paraguay, les Philippines, la République du Congo, les Îles Salomon, le Sri Lanka, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Treize de ces pays sont actuellement en phases de démarrage et de mise en œuvre : la Bolivie, le Cambodge, la RDC, l'Équateur, l'Indonésie, le Panama, la PNG, le Paraguay, les Philippines, les Îles Salomon, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie.

**Tableau 1 : Liste des pays partenaires du Programme ONU-REDD, au 20 juin 2012 (44 pays en tout)**

<b>Afrique (16)</b>	<b>Asie-Pacifique (14)</b>	<b>Amérique latine et Caraïbes (14)</b>
Bénin	Bangladesh	Argentine
Cameroun	Bhoutan	Bolivie*
La République centrafricaine	Cambodge *	Chili
Côte d'Ivoire	Indonésie*	Colombie
République démocratique du Congo*	Malaisie	Costa Rica
Éthiopie	Mongolie	Équateur
Gabon	Myanmar	Guatemala
Ghana	Népal	Guyana
Kenya	Pakistan	Honduras
Nigéria*	Papouasie-Nouvelle-Guinée*	Mexique
République du Congo*	Les Philippines *	Panama*
Soudan du Sud	Les Îles Salomon*	Paraguay*
Soudan	Sri Lanka*	Pérou
Tanzanie*	Viet Nam*	Suriname
Ouganda		
Zambie*		

\*Pays bénéficiant d'un appui en faveur de leurs Programmes nationaux.

## 1.2 Structure du Programme

Le **Conseil d'orientation** du Programme ONU-REDD fournit des orientations politiques et approuve les allocations de fonds. Il est constitué de représentants de pays membres (à raison de trois représentants de chaque circonscription régionale : l'Afrique, l'Asie-Pacifique et la région Amérique latine et Caraïbes), les trois donateurs les plus généreux contribuant au Fonds d'affectation spéciale multipartenaire, de représentants d'organismes de la société civile et de populations autochtones, ainsi que des trois organismes participants au Programme ONU-REDD : la FAO, le PNUD et le PNUE. Les pays appartenant à chaque circonscription, même s'ils ne pas encore membres, peuvent participer en tant qu'observateurs. À noter que les secrétariats de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ainsi que la Banque mondiale (représentant le Fonds de Partenariat pour le carbone forestier (FCPF)) ont le statut d'observateurs permanents. Le Bureau du FASM est un membre de droit du Conseil d'orientation.

Les organismes **participants des Nations Unies**, la FAO, le PNUD et le PNUE assument la responsabilité programmatique et financière totale de la mise en œuvre du Programme, chacun d'entre eux y contribuant grâce à leurs champs d'expertise et à leurs atouts respectifs. : la FAO sur des questions techniques liées à la foresterie, aux ressources naturelles, et en soutenant en particulier le développement du suivi de la REDD+, y compris les systèmes de mesure, notification et vérification (MRV) ; le PNUD au niveau de la coordination nationale avec sa présence dans presque tous les pays, son regard axé sur la gouvernance et les implications socio-économiques de la REDD+, et sur l'engagement des populations autochtones et de la société civile ; et, enfin, le PNUE qui rassemble des experts et des décideurs dans le programme d'action en faveur de la REDD+, pour mieux faire connaître les avantages multiples qu'offre la REDD+ et renforcer les capacités dans ce domaine, pour faciliter les conditions de passage à une économie faible en carbone par une transformation du secteur forestier, en procédant à des analyses, en élaborant des scénarios et en évaluant les éventuelles options d'investissements.

Comme l'a confirmé le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, la principale responsabilité du **Groupe de coordination**<sup>3</sup> est de faire en sorte que les organismes participants des Nations Unies jouent un rôle actif, participatif et dûment coordonné dans la mise en œuvre des buts et objectifs que s'est fixé le Programme, et d'assurer le suivi et la supervision du Secrétariat conformément aux lignes directrices stratégiques et les décisions du Conseil d'orientation. De surcroît, le **Groupe d'orientations stratégiques**<sup>4</sup> s'emploie à garantir l'engagement des organismes participants des Nations Unies au Partenariat du Programme ONU-REDD en offrant une assistance stratégique et en faisant connaître l'approche qu'adopte le Programme ONU-REDD pour aboutir à l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action ».

Le **Secrétariat du Programme ONU-REDD**, situé à Genève en Suisse, est un bureau interinstitutionnel regroupant les trois organismes participants des Nations Unies. Parmi ses autres fonctions, le Secrétariat se charge d'appuyer le Conseil d'orientation en organisant des réunions, en produisant des rapports et en s'assurant que les décisions du Conseil sont dûment mises en œuvre. Il tient également lieu de guichet de contact central pour le Programme ONU-REDD, il assure la coordination avec les autres initiatives REDD+, il évalue et maintient les nouveaux et anciens partenariats, et il gère les relations externes applicables au Programme. Par ailleurs, il joue un rôle prépondérant dans la planification stratégique, ainsi que dans la mise au point et la gestion des cadres de notification, suivi et évaluation du Programme ; éveillant ainsi la sensibilisation au Programme ONU-REDD et plaidant en sa faveur et fournissant en même temps des renseignements essentiels aux partenaires externes. De surcroît, il encourage la collaboration et la communication interinstitutionnelles dans le souci de garantir la mise en œuvre efficace du Programme. Il favorise également les relations avec les donateurs et soutient la mobilisation de ressources.

Le **Bureau du FASM** fait office d'Agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD. En tant que tel, ses responsabilités incluent la réception, l'administration et la gestion des contributions versées par les donateurs ; le décaissement des fonds aux organismes participants conformément aux directives du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, et la compilation des rapports descriptifs et financiers produits par ces organismes Le Bureau assume l'ensemble des fonctions d'Agent administratif, conformément au « Protocole sur le rôle de

---

<sup>3</sup> Depuis juin 2012 désigné sous l'appellation **Groupe d'administration**.

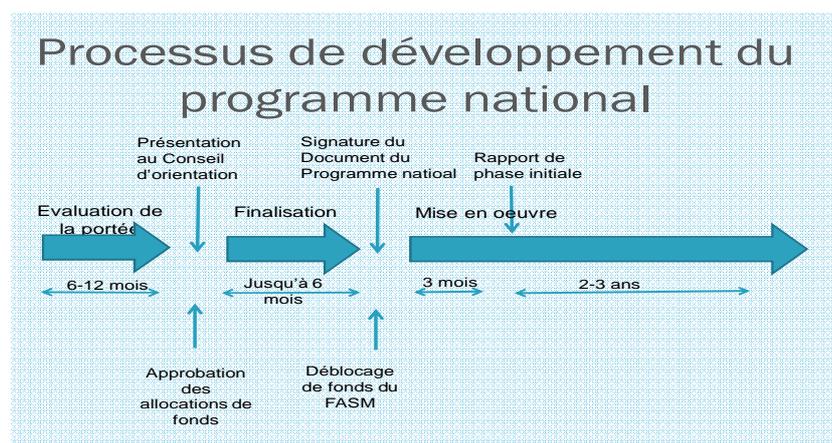
<sup>4</sup> Depuis juin 2012 désigné sous l'appellation **Groupe de stratégie**.

l'Agent administratif du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire » approuvé par l'UNDG (Groupe de développement des Nations Unies).

### 1.3 Cycle du Programme national

C'est dès l'instant où un pays a été invité à présenter son Programme national, élaboré sur la base des critères de sélection approuvés par le Conseil d'orientation, que débute son cycle en trois étapes chronologiques : (i) évaluation de la portée et formulation du Document du Programme national ; (ii) révision et finalisation dudit document en tenant compte des observations formulées par le Conseil d'orientation ; et (iii) le processus de démarrage, lancé au moment de la signature du Document une fois que les commentaires exprimés par le Conseil d'orientation ont été retenus et que le Bureau du FASM a débloqué les fonds sollicités (voir la Figure 1). Lesdits fonds sont débloqués dans les 3 à 5 jours ouvrables à compter de la réception du Document signé et du formulaire de transfert de fonds, signé par le secrétariat de l'ONU-REDD. La mise en œuvre du programme débute à l'issue de la réunion de démarrage du Programme national.

Figure 1 : Processus de développement du Programme national



### 1.3 Responsabilité et transparence

Le Bureau FASM Office a continué à fournir des informations sur sa GATEWAY, une plate-forme de partage des connaissances permettant d'accéder en temps réel – avec un décalage maximal de deux heures – aux données financières du système comptable du Bureau FASM qui affiche les contributions des bailleurs, les budgets des programmes et les transferts aux organismes participants des Nations Unies. Le site publie également des rapports descriptifs du Programme ONU-REDD sur la plate-forme GATEWAY<sup>5</sup> du Bureau du FASM, qui permet d'accéder facilement à plus de 7 000 rapports et documents pertinents ainsi qu'à divers outils et tableaux présentant des données financières et programmatiques. En conférant un accès facile à un nombre de plus en plus volumineux de rapports d'étape et de documents associés que les utilisateurs téléchargent sur la plate-forme, le Bureau favorise le partage et la gestion des connaissances entre les diverses organismes des Nations

<sup>5</sup> La plate-forme GATEWAY du Bureau FASM est consultable sur : <http://mdtf.undp.org>

Unies. L'idée est de fournir, en s'appuyant sur les principes de transparence et de responsabilité, des services d'administration des fonds au système des Nations Unies en vue de le rendre plus cohérent, plus efficace et plus efficient. Les homologues et les partenaires voient dans la plate-forme GATEWAY du Bureau du FASM un « générateur de normes ». Le Programme ONU-REDD dispose également d'un site Web où il est possible de consulter des informations actualisées sur les diverses activités du Programme<sup>6</sup>.

## 1. Bilan global des financements

### 2.1 Contributions

Au cours du premier semestre de 2012, les contributions au Programme ONU-REDD ont augmenté de 648.650 dollars américains suite au dépôt effectué par le gouvernement espagnol. Parmi les principaux donateurs contributeurs aux fonds versés se détachent en particulier les gouvernements de Norvège, du Danemark, de l'Espagne et du Japon. Au 30 juin 2012, les sommes versées s'élevaient à 118.904.731 millions de dollars américains.

### 2.2 Programmes approuvés

Le Conseil d'orientation s'est réuni une fois au cours du premier trimestre de 2012. À l'occasion de sa huitième réunion à Asunción, au Paraguay, le Conseil a approuvé une allocation de 4 millions de dollars américains en faveur du Programme national de la RDC et une allocation de 4 millions de dollars américains en faveur du Programme national du Sri Lanka. Au 30 juin 2012, l'affectation globale du fonds au Programme global/Appui aux activités nationales de REDD+ et aux Programmes nationaux s'élevait à 117,6 millions de dollars, dont 92,1 millions ont été transférés aux programmes dont tous les documents ont été finalisés.

Le Conseil d'orientation a approuvé en octobre 2011 la demande d'allocation de fonds pour le Programme national du Nigéria, ainsi que celles de la République du Congo et du Sri Lanka en mars 2012 (lesdits fonds n'ont pas encore été perçus par ces deux pays). Le Document du Programme national du Nigéria a été signé le 31 août 2012, et l'on s'attend à ce que le Programme national de la République du Congo soit finalisé et signé en octobre 2012. Quant au Programme national du Sri Lanka, il devrait être finalisé et signé également en octobre 2012. Une description des Programmes nationaux du Nigéria, de la République du Congo et du Sri Lanka est présentée dans les lignes qui suivent.

#### Programme national du Nigéria

L'objectif qu'ambitionne le Programme national est de permettre au Nigéria de contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique, en améliorant la conservation des forêts et en enrichissant les moyens de subsistance communautaires durables. L'objectif visé est de mettre au point le mécanisme REDD+ au Nigéria, en prenant comme exemple le cas de l'État de Cross River. Le Programme est structuré autour de quatre résultats, deux au niveau fédéral et deux centrés sur l'État de Cross River, à savoir :

- Améliorer les capacités institutionnelles et techniques au niveau national
- Élaborer un cadre d'expansion de la REDD+ dans l'ensemble du Nigéria

---

<sup>6</sup> Le site Web du Programme ONU-REDD est consultable sur : [www.un-redd.org](http://www.un-redd.org)

- Renforcer les capacités institutionnelles et techniques en faveur de la REDD+ dans l'État de Cross River
- Témoigner des efforts de préparation à la REDD+ dans l'État de Cross River.

#### **Programme national de la République du Congo**

L'objectif que se propose le Programme national de la République du Congo est de renforcer les capacités nationales d'organisation, d'échange, de stratégies, d'analyse et de soutien technique qui contribuent à la mise en place du mécanisme REDD+. Ce programme s'articule autour de quatre composantes opérationnelles (conformément au Canevas conjoint FCPF/ONU-REDD et au processus R-PP du pays) pour aboutir aux trois résultats suivants :

- Le processus national de la REDD+ est judicieusement géré et en tout point participatif
- Le pays est prêt à mettre en œuvre des réformes structurelles, tout comme il l'est pour les investissements REDD+, en prenant en considération les garanties/mesures de sauvegarde nécessaires
- Un système complet d'information et de suivi de la REDD+ est pleinement opérationnel.

#### **Programme national du Sri Lanka**

L'objectif que vise le Programme national à travers la mise en œuvre du processus R-PP est de dynamiser l'instauration de mécanismes et de processus déterminants et essentiels ainsi que le développement des capacités, dont le pays doit disposer pour réaliser l'initiative REDD+ d'ici à la fin de la mise en œuvre du processus R-PP. Ont été formulés cinq résultats, à savoir :

- Atteinte d'un consensus national sur le programme REDD+ au Sri Lanka
- Formulation de modalités de gestion contribuant au processus REDD+ national
- Renforcement de la sensibilisation et de la participation efficace des parties prenantes
- Élaboration de la stratégie REDD+ et du cadre de mise en œuvre
- Obtention des résultats de suivi et MRV applicables aux activités liées à la REDD+.

### **3 Bilan de la mise en œuvre**

#### **3.1 Programmes nationaux**

Au 30 juin 2012, treize pays avaient reçu des fonds, leurs Programmes nationaux entrant alors dans les phases de démarrage et de mise en œuvre. Pour des informations plus précises à ce sujet, consulter les rapports complets des Programmes nationaux, couvrant la période du 1er janvier au 30 janvier 2012, annexés au présent document : Bolivie (Annexe 1), Cambodge (Annexe 2), RDC (Annexe 3), Équateur (Annexe 4), Indonésie (Annexe 5), Panama (Annexe 6), PNG (Annexe 7), Paraguay (Annexe 8), Philippines (Annexe 9), Îles Salomon (Annexe 10), Tanzanie (Annexe 11), Viet Nam (Annexe 12) et Zambie (Annexe 13). Le Programme national du Viet Nam ayant conclu ses opérations le 30 juin 2012, le rapport en Annexe 12 est son rapport final. Par ailleurs, trois pays qui avaient prévu de conclure les opérations de leurs programmes nationaux au cours du premier semestre de 2012 ont sollicité une prorogation sans frais : l'Indonésie jusqu'en octobre 2012, la Tanzanie jusqu'en janvier 2013 et la RDC jusqu'en août 2013.

### 3.1.1 Avancée générale

Cette section contient un récapitulatif de tous les accomplissements majeurs des Programmes nationaux au cours de la période visée par le présent rapport, d'autres informations sur les réalisations des Programmes nationaux étant disponibles dans les Annexe 1 à 13. Pendant la période considérée du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012, l'on a constaté des avancées substantielles ; l'un des pays, le Viet Nam, préparait la clôture des opérations de son Programme national (à noter que l'évaluation externe reste encore à être effectuée) et que deux pays – l'Indonésie et la RDC – étaient entrés dans les phases finales de la mise en œuvre. Ces trois pays ont accompli de grandes avancées au cours de cette période, dont l'appui à la promulgation de divers décrets présidentiels et ministériels en faveur de la REDD+, la finalisation d'une stratégie de communication REDD+ et l'élargissement de consultations avec un vaste éventail de parties prenantes en Indonésie, la réalisation d'une analyse des facteurs de déforestation adoptée par toutes les parties intéressées, la création d'un registre REDD+ national (nombreux sont les autres pays qui ont exprimé le désir de s'en inspirer et de l'adopter) et l'instauration d'une décentralisation plus décisive de la REDD+ en RDC. Au Viet Nam, d'impressionnantes avancées ont été accomplies, dont le renforcement institutionnel grâce à l'appui du Comité directeur de la REDD+ et l'appui à l'élaboration du Programme d'action REDD+ national, approuvé par le Premier ministre en juin 2012. De surcroît, l'organisation de consultations axées sur les systèmes de partage des avantages dans 11 villages ont permis d'encourager la participation des parties prenantes et le cadre MRV a été établi et affiché sur la page Web de REDD du gouvernement. Alors que le Programme arrivait à terme, un rapport exhaustif sur les enseignements tirés dans le cadre du Programme a été rédigé, sur la base de 50 entrevues organisées avec un éventail varié de parties prenantes aux niveaux national et provincial.

Les pays ayant accumulé des retards au moment du démarrage et dans la conduite des activités de mise en œuvre lors de la dernière période considérée (Panama, Tanzanie, Zambie) ont pris des mesures et mené des actions aboutissant à une amélioration de leurs rythmes d'exécution. La Tanzanie, en particulier, a procédé à une évaluation à mi-parcours, dont les recommandations adoptées par les parties sont à cette heure mises en œuvre. Leurs incidences devraient se faire connaître l'année prochaine. Le Panama a organisé un atelier de démarrage et en a approuvé le plan de travail pour 2012. Quant à la Zambie, elle a activement amélioré ses avancées au niveau des composantes clés de son Programme national, notamment en ce qui concerne son système de surveillance et MRV ; elle a également effectué une évaluation et élaboré un plan de participation des parties prenantes, et mis au point un ensemble d'études et de tâches fondamentales actuellement en cours de lancement. Qui plus est, la Zambie a créé et formé un réseau d'équipes provinciales dédiées à la REDD+, constituées de parties prenantes aussi bien gouvernementales que non gouvernementales dont l'ambition est d'implanter et d'enraciner le processus REDD+ dans le pays. À noter que le Panama et la Zambie ont tous deux perçus des transferts de leurs deuxièmes tranches de fonds.

Les pays qui en sont aux premiers stades de la mise en œuvre ont également enregistré des progrès au cours de cette période. En Équateur, elles se sont ainsi traduites par l'élaboration de méthodologies, la collecte de données et la conduite d'activités de renforcement des capacités pour le système national de surveillance des forêts et l'analyse de la déforestation / de la dégradation forestière, ainsi que dans le choix de la zone où il est prévu d'exécuter un projet pilote dans la Province of Sucumbíos en Équateur. En PNG, un personnel de base a été recruté et une lettre d'entente avec la FAO en faveur du Programme national a été signée. Dans le cas des îles

Salomon, le personnel de l'Unité d'administration du programme a été recruté et, au Cambodge, des consultations ont été organisées et le plan de travail annuel a été défini.

### **3.1.2 Défis généraux et mesures d'urgence**

Cette section contient un résumé d'un certain nombre de défis qui resurgissent et auxquels faire face et des mesures de secours adoptées par les Programmes nationaux. D'autres informations sur ces défis et mesures d'urgence sont disponibles dans les Annexes 1 à 13.

Il a été mentionné que la coordination interne entre les ministères et les départements gouvernementaux, ainsi que les modifications de structure interne – comme le remaniement de personnel et la restructuration des unités d'administration du programme – constituent un défi à la mise en œuvre des Programmes nationaux. Nous donnerons en exemple le Programme national du Cambodge (Annexe 2) où les problématiques de coordination et le remaniement du personnel gouvernemental, responsable de la conception du Programme, ont retardé la mise en œuvre car il a fallu renégocier certains aspects conceptuels du programme. Les mesures d'atténuation adoptées au Cambodge se traduisent par une clarification des fonctions et des responsabilités, ainsi que la création d'organes directeurs du programme, et l'organisation de réunions régulières du Secrétariat du Groupe de réflexion de la REDD+. La disparité des niveaux de compréhension concernant des questions liées à la REDD+ au sein des ministères et départements gouvernementaux représente un défi à la mise en œuvre, comme le signale le Programme national de l'Indonésie (Annexe 5). Par ailleurs, l'incertitude des négociations menées en faveur de la REDD+, au niveau international, est certes à l'origine de cette disparité. Pour surmonter ces divergences, le Programme national d'Indonésie œuvre de façon à encourager les parties prenantes clés de différents secteurs – au niveau national et subnational - à participer à l'élaboration de recommandations sur les politiques applicables à la REDD+ dans le pays, tout en collaborant avec des institutions éminentes responsables de la mise en œuvre de la REDD+.

Les rapports de plusieurs Programmes nationaux – entre autres le Panama (Annexe 6) et les Philippines (Annexe 9) - révèlent une faiblesse de la coordination au niveau national et un manque d'harmonie dans les procédures administratives entre les divers organismes participants des Nations Unies.

Les rapports indiquent que les changements survenant dans les contextes indépendants du Programme, comme les troubles politiques et les remaniements ministériels ou gouvernementaux, ont ralenti les activités de certains Programmes nationaux. Tel est le cas des Programmes nationaux de la PNG, du Paraguay et des Îles Salomon (Annexes 7, 8 et 10). Au Paraguay, un dialogue a été lancé avec le nouveau gouvernement pour l'informer des actions planifiées et des résultats que l'on attend du Programme national pour en assurer l'avancement et éviter des retards sérieux. Dans les Îles Salomon et en PNG, on espère que le recrutement d'un personnel affecté au projet facilitera la mise en œuvre des activités.

Le déficit de capacité d'absorption, ainsi que de capacités administratives, de supervision et de coordination des activités réalisées - qui peut entraîner le ralentissement de l'exécution et le risque d'obtenir des résultats de pauvre qualité – constitue un défi non négligeable à la mise en œuvre des Programmes nationaux. Dans le rapport du Programme national des Philippines (Annexe 9), il est signalé que ces carences suggèrent un

problème lié aux responsabilités de mise en œuvre du partenaire, s'ajoutant à celles du Programme ONU-REDD, et également lié à sa capacité de diriger ladite mise en œuvre. Le Programme national des Îles Salomon (Annexe 10) se trouve aussi confronté à des défis impliquant la capacité du gouvernement à coordonner les diverses activités. Cela dit, des mesures ont maintenant été prises pour faire en sorte de disposer d'une capacité suffisante, notamment le recrutement de plus de personnel et la valorisation de l'harmonisation avec des initiatives connexes dans un but de réduire une concurrence inutile en matière de ressources humaines.

Au cours de la période considérée, un des Programmes nationaux – celui de la Bolivie – a été abandonné, le Secrétariat ayant recommandé de cesser toute activité et tous frais jusqu'à ce que le Conseil d'orientation prenne une décision au sujet du Programme national, en réponse à la demande de la Bolivie de réviser son Programme national et de le remplacer par son « mécanisme d'adaptation et d'atténuation commun ». Donnant suite à la décision 13 énoncée à l'occasion de la Huitième réunion du Conseil d'orientation, une mission de haut niveau s'est rendue à Bolivie au mois de juin, se réunissant avec des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'avec les organismes participants des Nations Unies. Le rapport final sera présenté lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation.

**Tableau 2 : État des Programmes nationaux en cours de mise en œuvre**

Les chiffres de dépenses figurant ci-dessous sont des chiffres estimatifs. Les chiffres officiels pour 2012 seront communiqués dans le Rapport annuel de synthèse officiel préparé par l'Agent administratif.

Programme national	Date d'approbation par le Conseil d'orientation	Date du transfert de fonds (du FASM aux organismes)	Date de fin du programme	Membre du FCPF	Orga-nisme chef de file	Mise en œuvre financière (\$US)				
						30 juin 2012				
						Organis-me des Nations Unies	Budget approuvé	Fonds transférés	Dépenses cumulées <sup>7</sup>	Déblo-cage des fonds transférés %
Programme national de la Bolivie	18.03.2010	07.12.2010	03.04.2013	X	PNUD	FAO	1 819 000	515 205	30 909	6
						PNUD	2 889 000	700 850	51 335	7
						<b>Total</b>	<b>4 708 000</b>	<b>1 216 055</b>	<b>82 244</b>	<b>7</b>
Programme national du Cambodge	05.11.2010	11.08.2011	31.05.2013	X	PNUD	FAO	1 300 050	1 300 050	7 736	0,6
						PNUD	1 551 500	1 551 500	84 943	5
						PNUE	149 800	149 800	-	-
						<b>Total</b>	<b>3 001 350</b>	<b>3 001 350</b>	<b>92 679</b>	<b>3</b>
Programme national de la RDC	Initial: 10.03.2009 Full: 18.03.2010	01.11.2010	31.03.2013	X	PNUD	FAO	2 926 450	2 926 450	1 107 215	37
						PNUD	3 110 690	3 110 690	3 000 826	96
						PNUE	1 346 060	1 346 060	1 207 427	89
						<b>Total</b>	<b>7 383 200</b>	<b>7 383 200</b>	<b>5 315 468</b>	<b>72</b>
Programme national de l'Équateur	22.03.2011	04.11.2011	31.12.2013		FAO	FAO	1 576 058	1 576 058	123 687	8
						PNUD	1 575 538	1 575 537	51 311	3
						PNUE	848 404	848 404	104 254	12
						<b>Total</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>279 252</b>	<b>7</b>
Programme national de l'Indonésie	10.03.2009	22.01.2010	31.10.2012	X	PNUD	FAO	1 498 000	1 498 000	1 088 680	73
						PNUD	2 996 000	2 996 000	2 379 701	79
						PNUE	1 150 250	1 150 250	967 315	84
						<b>Total</b>	<b>5 644 250</b>	<b>5 644 250</b>	<b>4 435 696</b>	<b>79</b>
Programme national du Panama	30.10.2009	19.11.2010	31.01.2014	X	PNUE	FAO	2 189 000	1 679 900	447 218	27
						PNUD	2 067 350	906 290	225 573	25
						PNUE	1 043 350	833 530	481 136	58
						<b>Total</b>	<b>5 300 000</b>	<b>3 419 720</b>	<b>1 153 927</b>	<b>34</b>
Programme national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée <sup>8</sup>	Initial: 10.03.2009 Full 05.11.2010	24.06. 2011	31.12.2013	X	FAO	FAO	4 520 750	1 666 889	s/o	s/o
						PNUD	1 707 634	817 501	s/o	s/o
						PNUE	160 500	107 000	s/o	s/o
						<b>Total</b>	<b>6 388 884</b>	<b>2 591 390</b>	s/o	s/o

<sup>7</sup> Désigne dans ce tableau et tout au long du présent rapport les sommes engagées et décaissées.

<sup>8</sup> À la date de l'élaboration du présent rapport, le rapport du Programme national n'était pas parvenu au secrétariat.

Rapport d'étape semi-annuel 2012 sur les activités menées au titre du Fonds du Programme ONU-REDD

Programme national	Date d'approbation par le Conseil d'orientation	Date du transfert de fonds (du FASM aux organismes)	Date de fin du programme	Membre du FCPF	Organisme chef de file	Mise en œuvre financière (\$US) 30 juin 2012				
						Organisme des Nations Unies	Budget approuvé	Fonds transférés	Dépenses cumulées <sup>7</sup>	Débloccage des fonds transférés %
Programme national du Paraguay <sup>9</sup>	05.11.2010	10.08.2011	31.07.2014	X	PNUD	FAO	2 190 000	2 190 000	73 746	3
						PNUD	1 490 001	1 490 001	51 342	3
						PNUE	1 040 000	1 040 000	98 390	9
						<b>Total</b>	<b>4 720 001</b>	<b>4 720 001</b>	<b>223,478</b>	<b>5</b>
Programme national des Philippines	05.11.2010	08.08.2011	31.12.2012		FAO	FAO	315 650	315 650	170 051	54
						PNUD	162 950	162 950	2 067	1
						PNUE	21 400	21 400	-	-
						<b>Total</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	<b>172 658</b>	<b>35</b>
Programme national des Îles Salomon	05.11.2010	06.06.2011	16.06.2013		PNUD	PNUD	550 000	550 000	17 333	3
						<b>Total</b>	<b>550 000</b>	<b>550 000</b>	<b>17 333</b>	<b>3</b>
Programme national de la Tanzanie	10.03.2009	27.01.2010	30.06.2013	X	PNUD	FAO	1 498 000	1 498 000	301 132	20
						PNUD	2 568 000	2 568 000	1 193 877	46
						PNUE	214 000	214 000	178 425	83
						<b>Total</b>	<b>4 280 000</b>	<b>4 280 000</b>	<b>1 673 434</b>	<b>39</b>
Programme national du Viet Nam	10.03.2009	06.10.2009	30.06.2012	X	PNUD	FAO	1 690 814	1 690 814	1 667 350	99
						PNUD	2 501 128	2 501 128	2 463 383	98
						PNUE	192 814	192 814	192 376	99
						<b>Total</b>	<b>4 384 756</b>	<b>4 384 756</b>	<b>4 323 109</b>	<b>99</b>
Programme national de la Zambie	18.03.2010	01.11.2010	31.08.2013		PNUD	FAO	2 180 000	900 192	772 259	86
						PNUD	1 995 000	664 996	450 671	68
						PNUE	315 000	120 005	-	-
						<b>Total</b>	<b>4 490 000</b>	<b>1 685 193</b>	<b>1 222 930</b>	<b>73</b>

<sup>9</sup> À la date d'élaboration du présent document, le rapport du Programme national n'était pas parvenu au secrétariat.

### 3.2 Programme global / Programme d'appui aux plans d'action REDD+ nationaux

L'objectif du Programme ONU-REDD est de contribuer à la mise en œuvre de la REDD+ dans toute la planète, tant au niveau national qu'international. Le Programme ONU-REDD « Appui aux plans d'action REDD+ nationaux: cadre du Programme global 2011-2015 », appelé Programme AAN (Support to National REDD+ Action - Appui aux plans d'action REDD+ nationaux), s'attache à appuyer les pays dans les efforts qu'il déploient en faveur de la REDD+, en adoptant des approches communes, en procédant à des analyses, en ayant recours aux méthodologies, outils, données disponibles ainsi qu'aux meilleures pratiques. De plus, le Programme AAN fournit l'infrastructure nécessaire à la gestion des connaissances du Programme ONU-REDD, le partage des expériences et la promotion de la coopération sud-sud.

Le document du Programme "Appui aux plans d'action REDD+ nationaux : cadre du Programme global 2011-2015", a été *entériné* par principe, et l'allocation financière générale pour deux ans *approuvée* par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD en août 2011<sup>10</sup>. La période budgétaire s'étendait du 31 juillet 2011 au 30 juin 2013. Lors de la septième réunion du Conseil d'orientation à Berlin, les 13 et 14 octobre 2011, le Conseil a *entériné* le budget de la première année (31 juillet 2011 - 30 juillet 2012) et ces fonds ont été transférés aux organismes participants des Nations Unies (FAO, PNUD et PNUF) le 1<sup>er</sup> novembre 2011. En fonction de cette date de transfert de fonds, le cycle budgétaire a été modifié afin de couvrir la période s'étendant jusqu'au 31 octobre 2012<sup>11</sup>.

Les huit résultats de l'«Appui aux Plans d'action REDD+ nationaux: Cadre du Programme global 2011-2015 » sont les suivants:

1. Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des systèmes de mesure, notification et vérification (MRV) et de surveillance
2. Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et intégrateurs sont élaborés en vue de la mise en œuvre de la REDD+
3. Renforcement des systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, crédible et responsable du financement de la REDD+
4. Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement aux décisions nationales et internationales de REDD+, ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies
5. Les avantages multiples des forêts sont valorisés et entérinés dans les stratégies et actions de REDD+
6. Les stratégies de REDD+ et les investissements qui s'y rapportent dynamisent la transition vers une économie verte;
7. Développement, gestion, analyse et partage des connaissances du Programme ONU-REDD en vue d'appuyer les efforts de REDD+ à tous les niveaux;

---

<sup>10</sup> Décision intersession du Conseil d'orientation, 9 août 2011.

<sup>11</sup> Décision intersession du Conseil d'orientation, 25 juin 2012.

8. Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes participants des Nations Unies des services de secrétariat prompts et efficaces.

### 3.2.1 Bilan général des accomplissements

Au cours de la période considérée le Programme AAN a obtenu un certain nombre de résultats et de succès escomptés. Dans les lignes qui suivent, figure un récapitulatif de certaines des principales activités entreprises pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012, ramenées à chaque résultat de l'« Appui aux plans d'action REDD+ nationaux: cadre du Programme global 2011-2015 ». Des informations détaillées sur les accomplissements du Programme AAN sont disponibles dans l'Annexe 14. À noter qu'une grande partie, de plus en plus élevée (atteignant à présent les 60 %) du Programme AAN, provient de l'appui propre aux pays (appui ciblé, adossement<sup>12</sup> compris).

Concernant la question du mécanisme MRV et de la surveillance (Résultat 1), l'on a constaté que les impératifs en informations et surveillance de la REDD+ ont été satisfaits, ayant également noté une avancée dans le développement des outils et méthodes de MRV et de surveillance, grâce à l'établissement et au renforcement de nouveaux partenariats stratégiques avec des acteurs externes. Côté appui technique en termes de mise en œuvre et de renforcement des capacités au niveau national, dix-huit (18) missions d'adossement et de prospection – portant sur le système MRV et la surveillance - ont été entreprises au cours de la période considérée pour examiner les progrès accomplis et apporter un soutien technique aux pays concernés. Leurs efforts ont été soutenus dans un souci d'évaluer les capacités dont ils ont besoin et pour davantage renforcer leur capacité de satisfaire aux critères du MRV et pour créer des inventaires forestiers ou mettre au point des systèmes de surveillance et contrôle des forêts au plan national, ainsi que pour élaborer des plans d'action MRV. À l'appui de ces activités, , du matériel de formation a été distribué et un certain nombre de cours de formation ont été organisés.

Sur le plan de la gouvernance nationale de la REDD+ (Résultat 2), une Communauté de pratique a été créée pour assurer les évaluations de la gouvernance participatives à travers un échange sud-sud, permettant un partage plus souple des enseignements tirés entre les pays partenaires, ainsi que pour faciliter le dialogue quotidien et direct entre les différents points focaux de la REDD+ et les coordonnateurs des programmes au regard des questions d'ordre opérationnel. Pour ce qui est du régime foncier applicable à la REDD+, le Comité de la sécurité alimentaire mondial (CSA) a officiellement adopté les Directives volontaires sur la bonne gouvernance du régime foncier en mai 2012, ces directives constituant le fondement d'un document normatif ONU-REDD explicitant aux pays aspirant à la REDD+ quelles sont les procédures à suivre pour aborder les questions d'ordre foncier.

Pour garantir une administration transparente, équitable et responsable des fonds affectés à la REDD+, un appui ciblé a été offert à plusieurs pays (résultat 3). Par ailleurs, un cadre élaboré dans un but d'analyser les dispositions actuellement disponibles au niveau de la répartition des avantages dans les pays participant à la REDD+, et d'en planifier le partage futur, a été incorporé aux activités d'appui ciblé dans quatre pays partenaires

---

<sup>12</sup> *Backstopping* (l'adossement désigne l'aide apportée aux pays par le personnel du Programme ONU-REDD, au siège comme dans les bureaux régionaux, notamment sous forme d'un appui technique à distance, de déplacements à des fins de prospection et de missions directement destinées à appuyer les activités des pays.)

du Programme ONU-REDD. De surcroît, plusieurs événements ont été organisés pour éveiller la sensibilisation sur les thèmes de la corruption et de la lutte anticorruption susceptibles d'affecter la REDD+ à l'échelon aussi bien régional que mondial.

En matière de participation des populations autochtones, des communautés locales et d'autres parties prenantes pertinentes (Résultat 4), il a été procédé à un resserrement des liens avec le FCPF (Fonds de Partenariat pour le carbone forestier) et le Programme d'investissement pour la forêt, en particulier en planifiant le degré d'appui offert dans le cadre de chaque initiative aux populations autochtones et aux parties prenantes de la société civile, ce en examinant en commun les activités et les dispositions budgétaires en place et proposées. À noter également qu'au cours de la période considérée les Directives conjointes du Programme ONU-REDD et du FCPF sur la participation des parties prenantes ont été nettement améliorées et finalisées, suite à la prise en compte, dans le modèle de proposition de préparation, des observations recueillies dans le cadre d'un processus d'examen public réalisé en 2011.

Concernant la garantie des avantages multiples attribuables aux forêts et aux actions à l'appui de la REDD+ (Résultat 5), les Principes et critères sociaux et environnementaux (PCSE) du Programme ONU-REDD ont été révisés à l'issue de consultations avec les parties prenantes et soumis à l'étude du Conseil d'orientation en mars 2012 accompagnés d'une note sur leur opérationnalisation. Le Conseil d'orientation a favorablement accueilli les PCSE en tant que Cadre d'orientation volontaire, en sollicitant la continuité de ces travaux. Plusieurs pays ont également reçu un appui ciblé et sous forme d'adossement, l'accent étant mis sur les approches à adopter pour mettre au point des systèmes d'information sur les avantages multiples écosystémiques que procurent les forêts, des outils, des méthodes et des orientations destinées à encourager l'obtention de ces avantages.

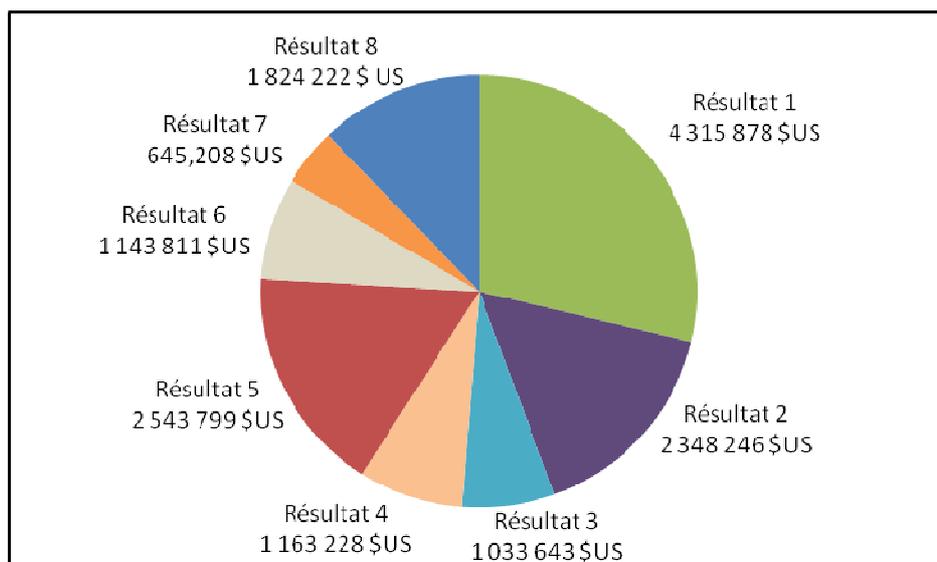
Souhaitant que les stratégies REDD+ et les investissements connexes induisent un changement d'orientation en faveur d'une économie verte (Résultat 6), le Programme a directement appuyé plusieurs pays, dont la RDC, en instituant le scénario national : « REDD+ vers une économie verte » jusqu'en 2035. D'autre part, suite à la demande de la Coordination nationale REDD+ en RDC, le Programme ONU-REDD a fait appel aux compétences de spécialistes internationaux en s'adressant à l'Institut du Millénaire et à d'autres partenaires, dans le but de dispenser à une unité nationale une formation sur l'utilisation de modèles de prise de décision à critères multiples dans le contexte de la REDD+.

La gestion des connaissances du Programme ONU-REDD (Résultat 7) a fait l'objet d'un intérêt croissant au cours de la période visée, un nombre de plus en plus élevé de personnes visitant l'espace de travail en ligne du Programme, le site Web et les réseaux de médias sociaux. Pour renforcer ces activités, un volume important de communications et de publications a été diffusé auprès du public destinataire du Programme. Le site Web du Programme enregistre actuellement plus d'1 million de visites par mois pour une moyenne mensuelle de 63 600 visiteurs.

Pendant toute la période considérée, le Secrétariat du Programme ONU-REDD a continué à offrir ses services de secrétariat au Conseil d'orientation (Résultat 8), dont entre autres l'organisation de la huitième Réunion du Conseil d'orientation à Asunción, au Paraguay en mars 2012. Le Secrétariat a aussi appuyé l'Évaluation des besoins nationaux réalisée de concert avec le FCPF, coordonné la présentation de deux Programmes nationaux, encouragé les rapports avec les donateurs ainsi que la mise en place d'une stratégie de mobilisation de ressources.

La Figure 3 présente l'ensemble des dépenses cumulées<sup>13</sup> par résultat du Programme AAN pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 30 juin 2012; avec les coûts d'appui indirects, cette somme s'est élevée à 16 millions de dollars<sup>14</sup>, soit 63% du budget de la première année.

**Figure 3 : Dépenses par résultat du Programme pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 30 juin 2012.**  
(Voir la section 3.2 où sont décrits les résultats)



Chacun ds 8 résultats du Programme AAN englobe des activités classifiables en trois **catégories d'appui** : i) Fonctions d'appui international (FAI); ii) appui spécifique aux pays (appui ciblé, notamment sous forme d'adossement); et iii) secrétariat. Pour ce qui est des dépenses de chaque catégorie, ramenées au total des frais du Programme AAN pendant la période allant de novembre 2011 à juin 2012, la plupart sont attribuables à l'Appui propre au pays (60 pour cent, 9 715 103 \$US), suivi des FAI (27 pour cent, 4 331 793 \$US). Voir la Figure 4. L'appui ciblé est illustré en Figure 5.

<sup>13</sup> Les coûts d'appui indirects ne sont pas inclus ici ni dans le schéma.

<sup>14</sup> Le compte-rendu de la huitième réunion du Conseil d'orientation faisait référence aux fonctions d'appui international, à l'appui aux efforts nationaux de REDD+ et au secrétariat

Figure 4 : Proportion des dépenses des principales catégories d'appui.

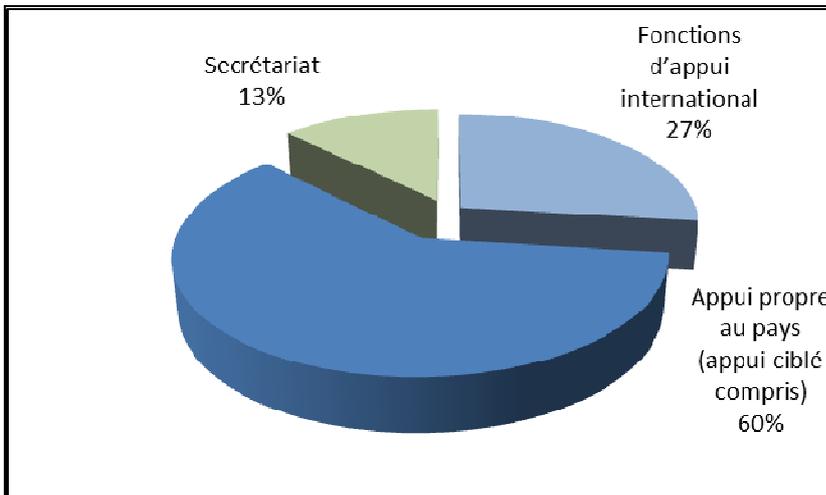
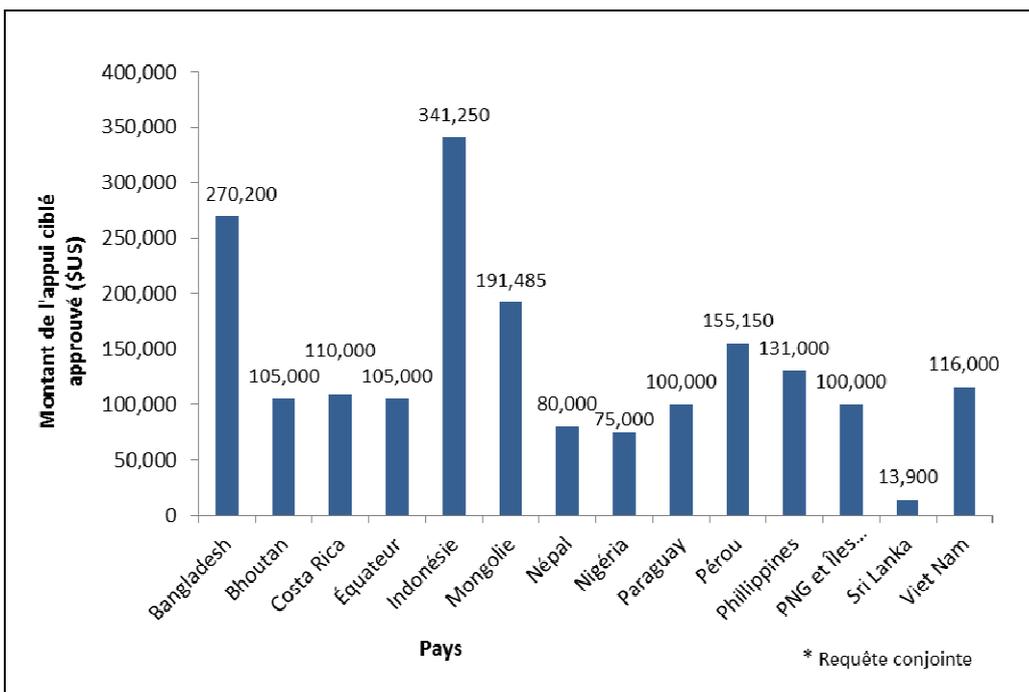


Figure 5 : Montant de l'appui ciblé (hors adossement) approuvé pour chaque pays. <sup>15,16</sup>



<sup>15</sup> Demandes reçues par le Secrétariat de l'ONU-REDD et transmises aux agences pour qu'elles décident d'y donner ou non suite. Un appui a été accordé à plusieurs pays figurant dans la liste avant que le processus n'ait été totalement instauré.

<sup>16</sup> Les demandes reçues dataient de la période visée par le présent rapport, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2012. (Parfois, la date d'approbation ne correspond pas à la période considérée, comme dans le cas du Costa Rica.)

**Tableau 3 : Bilan financier du Programme AAN (\$US)**

Les chiffres de dépenses figurant ci-dessous sont des chiffres estimatifs. Les chiffres officiels pour 2012 seront communiqués dans le Rapport annuel de synthèse officiel préparé par l'Agent administratif.

Résultat du programme (Référence : "Appui au plan d'action REDD+ nationaux : Cadre du Programme global 2011-2015")	Organismes participants des Nations Unies	Budget	Dépenses cumulées (1 <sup>er</sup> novembre 2011 - 30 juin 2012)	Exécution du programme (%)
<b>Résultat 1:</b> Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des systèmes de mesure, notification et vérification (MRV) et de surveillance	FAO	5 989 879	3 983 570	
	PNUD	295 000	275 645	
	PNUE	135 000	56 664	
	<b>Total</b>	<b>6 419 879</b>	<b>4 315 878</b>	<b>67%</b>
<b>Résultat 2:</b> Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et intégrateurs sont élaborés en vue de la mise en œuvre de la REDD+	FAO	1 035 000	626 912	
	PNUD	2 099 899	1 721 334	
	PNUE	-	-	
	<b>Total</b>	<b>3 134 899</b>	<b>2 348 246</b>	<b>75%</b>
<b>Résultat 3:</b> Renforcement des systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, crédible et responsable du financement de la REDD+	FAO	200 000	42 217	
	PNUD	1 996 101	991 426	
	PNUE	-	-	
	<b>Total</b>	<b>2 196 101</b>	<b>1 033 643</b>	<b>47%</b>
<b>Résultat 4:</b> Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement aux décisions nationales et internationales de REDD+, ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies	FAO	-	-	
	PNUD	1 564 394	1 003 728	
	PNUE	270 000	159 499	
	<b>Total</b>	<b>1 834 394</b>	<b>1 163 228</b>	<b>63%</b>
<b>Résultat 5 :</b> les avantages multiples des forêts sont valorisés et entérinés dans les stratégies et actions de REDD+  +	FAO	480 000	113 480	
	PNUD	1 351 984	660 813	
	PNUE	2 350 000	1 769 507	
	<b>Total</b>	<b>4 181 984</b>	<b>2 543 799</b>	<b>61%</b>
<b>Résultat 6:</b> Les stratégies de REDD+ et les investissements qui s'y rapportent dynamisent effectivement la transition vers une économie verte	FAO	-	-	
	PNUD	100 000	31 630	
	PNUE	2 416 327	1 112 182	
	<b>Total</b>	<b>2 516 327</b>	<b>1 143 812</b>	<b>45%</b>
<b>Résultat 7:</b> Développement, gestion, analyse et partage des connaissances du Programme ONU-REDD en vue d'appuyer les efforts de REDD+ à tous les niveaux	FAO	442 500	346 996	
	PNUD	170 000	32 033	
	PNUE	392 264	266 179	
	<b>Total</b>	<b>1 004 764</b>	<b>645 208</b>	<b>64%</b>
<b>Résultat 8:</b> Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes participants des Nations Unies des services de secrétariat prompts et efficaces	<b>Total (tous organismes compris)</b>	<b>2 661 695</b>	<b>1 824 222</b>	<b>69%</b>
<b>Total par organisme participant des Nations Unies (tous résultats compris) :</b>	FAO	8 675 040	5 549 586	64%
	PNUD	8 317 341	5 208 963	63%
	PNUE	6 957 662	4 259 487	61%
<b>Coûts d'appui indirects (7%) :</b>		1 676 503	1 051 262	
<b>TOTAL global:</b>		<b>25 626 546</b>	<b>16 069 298</b>	<b>63%</b>

#### 4. Bilan financier actualisé du Fonds

Il est prévu de présenter des informations financières, notamment sur les dépenses officielles et les intérêts pour 2012, en mai 2013, dès qu'elles seront disponibles, dans le Rapport d'étape de synthèse annuel destiné au Fonds du Programme ONU-REDD.

Le Tableau 4 présente le total cumulé des financements, de leurs sources et usages dans le cadre du Fonds lui-même. Pour la période allant jusqu'au 30 juin 2012, 92 millions de dollars américains, soit 77,97 pour cent des fonds déposés, ont été transférés aux organismes participants des Nations Unies.

**Tableau 4 : Sources et usages des fonds pour la période se terminant le 30 juin 2012 (\$US)**

	Années antérieures jusqu'au 31 décembre 2011	Janvier - Juin 2012	TOTAL
Contribution brute des donateurs	118 256 081	648 650	118 904 731
Intérêts perçus sur les fonds	1 686 709		1 686 709
Intérêts reçus des organismes participants des Nations Unies	230 893		230 893
Honoraires de l'Agent administratif	1 182 561	6 486	-1 189 047
Frais bancaires			-2 279
Fonds transférés aux organismes participants des Nations Unies	90 895 763	1 249 760	-92 145 523
<b>Solde total des fonds reçus par l'Agent administratif</b>			<b>27 485 484</b>

#### 4.1 Contribution des donateurs

Sous l'impulsion de l'aide du gouvernement espagnol, les contributions ont augmenté au cours du premier semestre de 2012 de 648 650 \$US, soit de 500 000 euros. Le montant total des dépôts versés au Programme ONU-REDD s'élevaient à 118 904 731 \$US. Tous les montants déposés au 30 juin 2012 figurent dans le Tableau 5.

**Tableau 5 : Total des dépôts versés par les donateurs au Fonds du Programme ONU-REDD, cumulé au 30 juin 2012 (\$us)**

Nom du donateur	Années antérieures jusqu'au 31 décembre 2011	Janvier - Juin 2012	Total
Norvège	105 818 255	-	105 818 255
Danemark	8 077 988	-	8 077 988
Japon	3 046 138	-	3 046 138
Espagne	1 315 700	648 650	1 963 350
<b>Total</b>	<b>118 256 081</b>	<b>648 650</b>	<b>118 904 731</b>